

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Grands Projets (France) > **Notre-Dame-des-Landes : Les expulsions ont commencé, la Zad appelle à se (...)**

Notre-Dame-des-Landes : Les expulsions ont commencé, la Zad appelle à se mobiliser - Communiqués de soutien

mercredi 11 avril 2018, par [Collectif / Signatures multiples](#), [Zone à Défendre](#) (Date de rédaction antérieure : 10 avril 2018).

Sommaire

- [Soutien de L'Amicale Bruxelles](#)
- [Pour les Naturalistes en \(...\)](#)
- [Communiqué de parents de \(...\)](#)
- [Communiqué DAL, SM, SAF \(...\)](#)

Communiqué du 9 avril, 07h34min

Les expulsions ont commencé, la zad appelle à se mobiliser

Conjurée des années durant par le mouvement, une nouvelle tentatives d'expulsions sur la zad de Notre dame des landes a commencé. Dès 3h du matin, l'opération s'est déployée dans toute sa brutalité : interminables files de fourgons bleu marine, chars blindés, lacrymos, premiers blessés et premières arrestations. Les gendarmes ont annoncé que les journalistes étaient strictement interdits « sur tout le dispositif » et leur ont bloqué l'accès au site. Ils ont affirmée que la prise d'images de presse était prohibée et que les médias devraient se contenter de celle fournies par la gendarmerie.

Ces expulsions confirment la prétention du gouvernement à rétablir le droit tout en s'asseyant grossièrement dessus. La préfecture n'a même pas daigné laisser la possibilité aux habitants de la zad d'avoir accès aux bases minimales du droit au logement, en l'occurrence des procédures nominatives et contradictoires en cas de volonté d'expulsion. Les habitants de la plupart des lieux de la zad s'étaient pourtant nommés et identifiés à plusieurs reprises au cours des dernières années.

Le double jeu lamentable de la préfecture s'affiche aujourd'hui dans toute son hypocrisie : l'annonce de la recherche d'une évolution « sereine et apaisée de la situation » tout en envoyant 2500 policiers ici raser des habitats. On nous annonce un tri qui va s'opérer selon des catégories qui sont de pures fictions qui ne répondent un rien d'autre qu'aux besoins du story telling répressif dans lequel le gouvernement s'est enfermé. Il n'y pas ici de radicaux d'un côté et de paysans de l'autre mais un ensemble de façons entremêlées de partager ce territoire. Contrairement à ce qu'affirme Gérard Collomb, personne ne s'est d'ailleurs régularisé individuellement ces dernières semaines au dépend des autres. L'ensemble du mouvement a proposé un cadre de convention collective pour l'ensemble des habitants et projets.

Mais le gouvernement ne pouvait pas simplement admettre que le projet d'aéroport était inutile, il fallait absolument qu'il se venge de ceux qui l'avaient forcé à cet abandon. La terre se meurt, les formes économiques les plus brutales atrophiaient nos vies, et partout des personnes aspirent à sortir cet état de fait. Elles étaient 30 000 le 10 février à s'engager à soutenir l'avenir de la zad. Mais Le

message politique du gouvernement est ce matin très clair : il ne devra être laissée aucune possibilité à des espaces d'expérimentation.

Notre colère est ce matin profonde face au lamentable gâchis que représente la destruction engagée des maisons et espaces de vie que nous avons construits ici. Notre émotion est grande à l'idée que l'expérience collective de la zad soit mise en danger par le déferlement policier. La zad ne disparaîtra pas pour autant. Nous habitons ici, nous sommes enraciné.e.s à ce bocage, nous ne partirons pas. Nous saluons le courage des personnes qui nous ont déjà rejoint.e.s sur le terrain et ont répondu aux appels. En 2012, l'arrogance écrasante de l'Etat a fini par se retourner contre lui. Dans un contexte de montée des grèves, manifestations, occupations dans tout le pays, gageons que l'expulsion de Notre Dame des Landes deviendra un nouveau moteur de révolte qui se diffuse. Cette opération de destruction se retournera contre ses auteurs.

Nous appelons toutes celles et ceux qui peuvent nous rejoindre dès maintenant ou dans les prochains jours à venir sur la zad. Plus de 80 rassemblements sont d'ores et déjà prévus partout en France ce soir, à Nantes et Rennes à 18h entre autres. La réponse face à ces expulsions se trouvera aussi dans la durée. Une manifestation est appelée à Nantes ce samedi et une convergence sur la zad ce week-end.

* <https://zad.nadir.org/spip.php?article5332#info2018-04-09-07-34>

Soutien de L'Amicale Bruxelles/Notre-Dame-Des-Landes

La ZAD de NDDL n'est pas qu'une lutte de défense de territoire ; elle est l'incarnation de ce que tant de textes, de discours et de tentatives fragmentées ou isolées essayent d'approcher depuis des décennies en Europe : une brèche explosive et fertile dans le règne étouffant de l'économie.

C'est une intense expérimentation d'habitats, d'autonomie et de liens parfois improbables. C'est une puissance de vie et d'attraction créée par un mouvement hétérogène et conflictuel, avec ses pratiques multiples, ses rebonds surprenants, sa détermination inventive et son humour décapant. Tout cela, autant que l'enterrement définitif de ce foutu aéroport après 50 ans de luttes, nous y sommes profondément attachés.

C'est cela que certains d'entre nous viennent défendre ce week-end en rejoignant la résistance contre la tentative d'expulsion annoncée pour ce lundi.

C'est cela aussi qui nous donne force et inspiration, qui nous montre qu'il n'est pas vain de combattre ici aussi la gestion agressive de la ville (contre la construction d'une maxi-prison à Haren, le projet de marina sur le canal, ou les projets d'aménagement pour touristes dans nos chères Marolles) comme de résister aux attaques et aux expulsions des occupations de lieux par des migrants ou d'autres personnes en lutte.

Si d'aventure l'expulsion et les destructions ont bel et bien lieu, nous viendrons reconstruire à vos côtés, et si les tensions internes parfois irréconciliables reprennent trop de place, nous vous souhaitons ardemment à toutes et tous, pour reprendre les mots du Collectif ZAD Lyon, « de trouver encore et toujours les ressources, l'inventivité, la patience, la combativité et la bienveillance nécessaires » pour que ce lieu exceptionnel continue à inspirer la suite du monde.

Nous invitons les bruxellois à se rassembler le jour du lancement de l'opération d'expulsion à 18H, Place du Jeu de Balle.

L'Amicale Bruxelles/Notre-Dame-Des-Landes, mardi 10 avril 2018

<https://bxl.indymedia.org/spip.php?article18296&lang=fr>

Pour les Naturalistes en lutte, l'opération d'expulsions n'a pas de sens

Les naturalistes sont toujours en lutte à Notre-Dames des landes. En effet, malgré l'arrêt du projet d'aéroport, le bocage humide de la ZAD et sa biodiversité ne sont pas encore hors de danger. Les agrandissements de fermes, l'application d'un modèle agricole classique qui a déjà créé des « deserts biologiques », une perte des liens forgés ces dernières années, entraîneraient des pertes considérables dans ce lieu riche en biodiversité menacée.

Nous portons toujours un projet novateur de protection de la nature par les habitant.e.s du site, qui ici sont justement venu.e.s sauvegarder le bocage : situation exceptionnelle pour une zone naturelle à préserver.

Alors que lors les contacts avec le gouvernement il a été reconnu le besoin de temps et d'apaisement pour construire ici un avenir cohérent avec les enjeux environnementaux actuels, l'expulsion manu militari d'un grand nombre d'habitant.e.s par l'intervention de véhicules blindés nous semble absurde. Nous appelons donc toutes les personnes disponibles à venir demain et dans les jours ou semaines qui viennent en soutien à celles et ceux qui risquent de se faire expulser, jugé.e.s coupables d'avoir défendu un lieu de vie humaine et naturelle.

Samedi 7 avril 2018

* <https://zad.nadir.org/spip.php?article5327>

Communiqué de parents de la zad sur l'intervention policière prévue aujourd'hui

Nous sommes des parents vivants sur la zad. Nous nous organisons notamment à travers une crèche parentale qui comme tant d'autres activités informelles maillant étroitement ce territoire, est en passe d'avoir une existence légale.

Nous avons choisi de vivre ici, avec nos enfants, car la longue lutte contre l'aéroport a enfanté de rêves destinés à se réaliser dans la durée. Nous souhaitons que nos enfants grandissent ici, dans un environnement plus ouvert, plus sain, et socialement plus dense qu'ailleurs. Un environnement aussi plus sûr... Ni zone de non-droit ni contre-société, désolé pour les fantasmes. Nos enfants sont déclarés, fréquentent les écoles ou les garderies des bourgs alentour, ont confiance en leurs voisins.

Alors, quand la délinquance se niche parfois au sommet de l'État, on peine ici à comprendre la nécessité de « rétablir l'état de droit ».

Le gouvernement choisit donc de dépenser des centaines de milliers d'euros publics dans une opération publicitaire sur le retour de l'état de droit, au beau milieu d'une négociation jusqu'à présent crédible et plutôt productive. Concernant le projet d'aéroport, d'autres gouvernements avant lui on persévéré dans le ridicule. Or, ces décisions désastreuses ont aussi un coût humain.

Ce qu'implique pour nous, parents, ce déploiement de 2500 gendarmes, ce sont des contrôles et des détours quotidiens pour emmener nos enfants à la crèche ou à l'école. C'est le risque que nos enfants soient confrontés à des violences policières. C'est vivre avec la présence hostile de milliers de policiers à la mission imprécise, voire illégale, avec des risques d'arbitraire accru. C'est s'endormir avec la peur d'être réveillé par des hommes en arme, interpellé, expulsé, avec ou sans nos petits - puisque nul ne sait qui est visé.

L'intervention policière qui s'annonce semble avoir pour but de faire rentrer une partie de la zad dans la case du « mauvais zadiste », piétinant au passage la sérénité que nous offrons ici à nos enfants. Pourtant, si la zad a résisté jusqu'à présent, ce n'est pas par l'action de quelques anarchistes : c'est la solidarité de tout un territoire dans sa large diversité, valeur que nous voulons transmettre à nos enfants, qui a mis en échec les précédents gouvernements. Nous ne pouvons que souhaiter, de tout cœur, qu'aujourd'hui à nouveau Macron s'y casse les dents.

Les couches-qui-luttent. Collectif de la crèche parentale de St Jean du Tertre, dans la zad.

samedi 7 avril 2018

* <https://zad.nadir.org/spip.php?article5328>

Communiqué DAL, SM, SAF contre les expulsions à NDDL.

COMMUNIQUÉ national Droit Au Logement, Syndicat de la Magistrature et Syndicat des Avocats de France.

28 mars 2018

Notre Dame des Landes : En l'état des procédures, l'expulsion violerait le droit à une défense et un débat contradictoire.

Le gouvernement a décidé d'abandonner le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, mais il a indiqué que « les occupants illégaux devront partir d'eux même d'ici le printemps, ou ils seront expulsés ».

Le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des Avocats de France, et l'association Droit Au logement rappellent qu'une grande part des décisions d'expulsions concernant les occupants de Notre Dame des Landes visés par le gouvernement, ont été ordonnées "sur requête", c'est-à-dire au moyen d'une procédure non contradictoire et non publique.

Ainsi, les occupant.e.s n'ont pas été convoqués, ni même informés d'une audience les concernant, ce

qui leur a retiré la possibilité d'y assister et de se défendre.

Certains habitant.e.s de la ZAD s'étaient auparavant fait connaître auprès d'AGO-VINCI, alors propriétaires des lieux, et ce par un courrier recommandé. Les occupant.e.s rappellent que la plupart des lieux occupés disposent de boîtes aux lettres. Le demandeur ne pouvait donc les ignorer. Pourtant, il a fait le choix de ne pas les assigner nominativement devant le tribunal, et de recourir à cette procédure d'urgence - que rien ne justifiait - les privant ainsi du droit élémentaire de se défendre devant la justice.

Le code de procédure civile ouvre un recours à toute personne à qui une ordonnance sur requête fait grief. Cependant, ces requêtes n'ont pas été délivrées, et pourraient ne l'être qu'au moment de l'expulsion, ce qui constituerait alors une grave violation du droit à la défense, les personnes pourraient saisir un juge mais après expulsion de fait.

Début 2017, les occupant.e.s avaient saisi le TGI de Nantes pour obtenir copie de ces fameuses ordonnances. La demande de communication a été rejetée. La préfecture, très certainement saisie d'une demande de concours de la force publique, n'a pas non plus donné suites aux demandes de communication privant ainsi les habitant.e.s de leur droit à un recours effectif et à une défense équitable. C'est la raison pour laquelle, à défaut pour le tribunal de procéder à cette communication, nous demandons à nouveau au préfet de Loire Atlantique de communiquer copie de ces ordonnances aux habitant.e.s, ou de délivrer toute information leur permettant d'en prendre connaissance afin, s'ils.elles le jugent utile, d'exercer leur droit à un recours effectif, avant la fin de la trêve hivernale des expulsions.

Nous rappelons que dans un Etat de droit, il appartient aux autorités de s'assurer de la mise en œuvre d'une procédure régulière respectueuse de la loi et des droits des personnes.

Plutôt que les expulsions et les violences qu'elles pourraient engendrer, nous appelons le gouvernement à rechercher la négociation, l'apaisement, et des réponses satisfaisant les demandes des habitant.e.s de la ZAD de Notre Dame des Landes.

* <https://zad.nadir.org/spip.php?article5344>
